

DOSSIER DE PRESSE

Lancement du Campus des métiers et des qualifications « Bois » Lorraine

Jeudi 8 octobre 2015

Contacts presse :

Conseil Régional de Lorraine
Nathalie Schauber
Chef du service presse
03 87 54 32 66 / 07 89 62 90 44
nathalie.schauber@lorraine.eu

Académie Nancy-Metz
Délégation à la communication
03 83 86 20 06
communication@ac-nancy-metz.fr



Sommaire

Introduction	page 3
Les Campus des métiers et des qualifications	page 4
Le label	page 5
Le projet du campus « Bois »	page 6
Le territoire du campus	page 6
Les membres du campus	page 7
La carte des formations	page 10
Au-delà des formations, une vie du campus	page 11
Le Conseil Régional de Lorraine accompagne les lycéens, les apprentis et les étudiants de l'académie	page 11

Introduction

Nacer MEDDAH, Préfet de la Région Lorraine, Jean-Pierre MASSERET, Président du Conseil Régional de Lorraine, Gilles PECOUT, Recteur de l'Académie de Nancy-Metz et Pierre MUTZENHARDT, Président de l'Université de Lorraine ont lancé officiellement le Campus des métiers et des qualifications Bois, le 8 octobre 2015 à l'Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries Bois (ENSTIB) d'Epinal.

A cette occasion, en présence des différents acteurs du campus, ils ont visité l'ENSTIB :

- la plate-forme robotique
- le hall d'essais mécaniques de structures
- le hall d'essais thermiques
- le laboratoire « bois énergie »
- le laboratoire « matériaux bio-sourcés »

Piloté par l'ENSTIB, ce campus est l'un des 31 campus labellisés au niveau national, regroupant des établissements scolaires et des acteurs privés du territoire. L'objectif du Campus des métiers et des qualifications est de devenir un pôle d'excellence pour l'avenir en matière de formation aux métiers liés à la transformation et à la valorisation du bois.

Les campus des métiers et des qualifications

Un pôle de formation en synergie avec les politiques territoriales de développement économique

Les Campus des métiers et des qualifications contribuent à soutenir, par la formation, les politiques territoriales de développement économique et social. Leur dynamique doit faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi.

C'est pour répondre à ces enjeux que les collectivités régionales sont associées dès la conception du campus.

La loi pour la refondation de l'École du 8 juillet 2013 fixe à la Nation l'objectif de valoriser l'enseignement professionnel, atout pour le redressement productif de la France et pour l'insertion professionnelle des jeunes. La création des Campus des métiers et des qualifications s'inscrit dans cette perspective.

Les Campus des métiers regroupent des acteurs de la formation professionnelle autour d'une filière économique. Ils recherchent des synergies entre des lycées professionnels et polyvalents, des centres de formation d'apprentis, des organismes de formation, des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche ainsi que des entreprises. Regroupant en un même lieu et/ou en réseau des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, il associe, au sein d'un partenariat renforcé, des entreprises, des laboratoires de recherche et des associations à caractère sportif et culturel. Il comprend au moins un établissement public local d'enseignement.

Ils sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique national ou régional soutenu par la collectivité et les entreprises (pôles de compétitivités, développement de nouvelles filières industrielles...) : aéronautique, bâtiment et travaux publics, énergies nouvelles, numérique, métallurgie, etc.

Ils proposent aux jeunes des pôles d'excellence offrant une gamme de formations générales, technologiques et professionnelles jusqu'au plus haut niveau, dans un champ d'activités d'avenir. Ils permettront aux entreprises d'embaucher des salariés bien formés et favoriseront le développement économique régional et l'insertion professionnelle des jeunes.

Ils se dotent d'équipements résidentiels et soutiennent la vie associative afin de créer un climat propice à une dynamique de formation durable.

Les Campus des métiers et des qualifications proposent des filières de formation en lien avec la politique de redressement productif :

- filières créatrices d'emploi, telles que celles de l'industrie, du bâtiment et des travaux publics, des industries graphiques, de l'énergie, du numérique, mais aussi de l'hôtellerie-restauration et d'autres secteurs des services ;
- filières d'avenir, en lien notamment avec les technologies génériques, dont le numérique, la santé et l'économie du vivant, la transition énergétique ou la sécurisation des informations et des transactions.

Les liens privilégiés avec les entreprises locales facilitent l'accueil des élèves pour leur formation en entreprise et la formation continue des salariés. Ils favorisent également la réalisation de prototypes, en mettant des plateaux techniques à disposition du Campus. C'est un lieu propice à l'innovation technologique sous toutes ses formes et aux transferts de compétences.

Afin de favoriser les parcours des élèves jusqu'aux diplômes de l'enseignement supérieur, les Campus des métiers et des qualifications facilitent la mixité des parcours, permettant aux jeunes d'adopter différents statuts tout au long de leur formation : scolaire, apprentissage, voire

stagiaire de la formation professionnelle. Ils jouent également un rôle important en matière d'information sur les possibilités offertes par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Ainsi les Campus des métiers et des qualifications peuvent comporter des centres de formation d'apprentis (CFA) et des organismes de formation continue. Parmi les objectifs des Campus figure le développement de la dimension internationale de leurs formations.

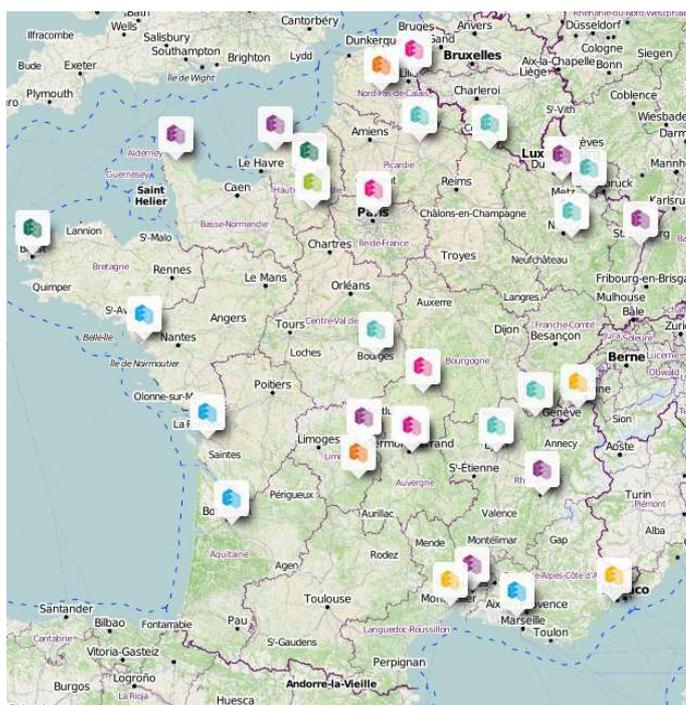
Ces Campus participent ainsi au redressement productif, au développement économique des territoires et à la compétitivité des nouvelles filières industrielles en mobilisant les établissements d'enseignement professionnel et technologique.

Le label "campus des métiers et des qualifications"

Les projets de Campus font l'objet d'une labellisation pour une durée de quatre ans, renouvelable. Cette labellisation est attribuée par une commission composée de représentants des collectivités régionales, des recteurs, de l'Association des Régions de France (ARF), des inspections générales de l'éducation nationale, des directions du ministère chargé de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et du ministère en charge de l'Économie.

Cette labellisation s'est appuyée sur les critères suivants :

- 1 - La cohérence de l'offre de formation avec les besoins de développement économique et social.
- 2 - Le partenariat avec le tissu des entreprises locales et des laboratoires de recherche.
- 3 - La diversité et la complémentarité de l'offre de formation (types et voies de formation, statuts des apprenants, parcours de formation).
- 4 - L'innovation et la prise en compte des problématiques de développement durable.
- 5- L'ouverture européenne ou internationale.
- 6 - Le projet pédagogique.
- 7 - La vie du campus.
- 8 - Le pilotage et l'organisation du campus.



Carte des campus labellisés à ce jour

Le projet du campus des métiers et des qualifications « bois »

Face aux enjeux de la transition énergétique et écologique, la filière forêt-bois constitue au niveau national une filière d'avenir innovante, dont les perspectives de croissance sont fortes et seront à l'origine de créations d'emplois et de richesse.

Compte tenu de la spécificité des Vosges, c'est tout naturellement que la Lorraine a inscrit la filière forêt-bois dans le Pacte Lorraine 2014-16 avec comme objectif d'accroître sa compétitivité et a répondu en 2014 au second appel à projet de création d'un Campus des métiers et des qualifications « Bois ».

L'objectif de ce Campus est de contribuer à rendre la filière plus compétitive en améliorant l'accès à la ressource forestière, en développant la construction bois et en favorisant les usages énergétiques de la bio masse.

Toutes les phases de la filière sont ainsi concernées (gestion de la ressource, première transformation, industries du panneau, industries papetières, emballage, bâtiment, bois énergie et le meuble, jusqu'au mobilier d'art).

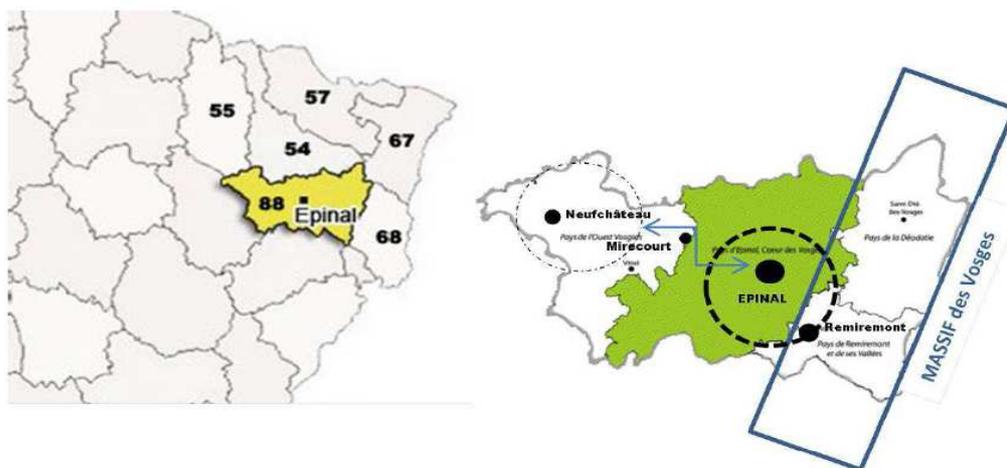
L'ancrage du Campus des métiers et des qualifications dans ces enjeux stratégiques guide la structuration de l'offre de formation et la mise en réseau des acteurs de formation, de recherche et des entreprises.

Ce projet vise donc à impulser le renouveau de formations en pleine évolution, pour répondre aux besoins de métiers porteurs, en lien avec la transition énergétique et le développement durable. Dans ces domaines, un déficit de qualifications supérieures au niveau V a été constaté sur les territoires lorrains en général et en particulier sur le territoire du Campus.

L'objectif du Campus en termes de formation vise à apporter des réponses de qualification à tous les niveaux de formation de la filière, du CAP au doctorat.

Le territoire du Campus bois

Le Campus « Bois » s'étend sur le département des Vosges, sur un territoire allant de Remiremont à Neufchâteau (Liffol Le Grand).



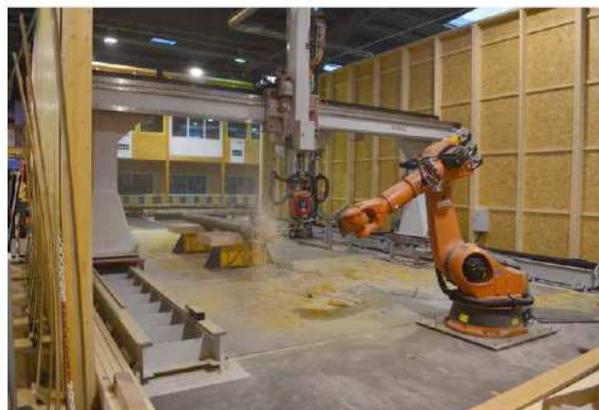
Les membres du Campus des métiers et des qualifications

L'École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois - EPINAL

L'ENSTIB est une des 10 écoles d'ingénieurs que compte le collégium Lorraine INP de l'Université de Lorraine. Elle est la seule école publique d'ingénieurs en France à assurer la formation des cadres, la recherche et le transfert de technologies pour les industries du bois et des fibres naturelles. C'est une composante de l'Université de Lorraine qui fait partie du collégium Lorraine-INF.

L'ENSTIB est le passage obligé pour les institutions étrangères désirant avoir des échanges avec la France dans ces domaines.

Outre des diplômes d'ingénieur, l'ENSTIB délivre aussi des licences professionnelles (bois et ameublement – construction bois) ainsi que des masters (architecture bois construction - conception et hautes études des structures bois). Elle dispense aussi des formations doctorales et participe à la formation des professeurs de lycées techniques.



L'ENSTIB travaille en étroite collaboration avec 3 laboratoires de recherche le Laboratoire d'Etude et de Recherche sur le Matériau Bois **LERMAB**, le Centre de recherche en Automatiques de Nancy **CRAN** et l'Institut Jean Lamour **IJL**.

La halle de technologie de l'ENSTIB héberge le Centre Régional pour l'Innovation et le Transfert de Technologie Bois **CRITT**, labellisé "Centre de Ressources Technologiques" par le ministère de la Recherche. Le CRITT accompagne les entreprises de la filière bois et met à disposition l'ensemble de ses compétences (essais, études spécifiques, conseil technologique, projets de recherche et développement).

Pour en savoir plus : <http://www.enstib.univ-lorraine.fr/fr/>

Lycée des métiers André Malraux – REMIREMONT

Le Lycée des métiers André Malraux propose des formations générales, technologiques et professionnelles. Depuis 2014 il intègre la Section d'Enseignement Professionnel (SEP) de SAULXURÉS-SUR-MOSELLOTTE.

Il gère également le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de la transformation du bois qui met en œuvre le mixage de statuts et de publics.



Réparti sur ces deux sites, concernant la filière bois, il dispose d'ateliers de scierie, menuiserie et de constructions bois, afin de préparer les formations aux baccalauréat professionnel, baccalauréat technologique et brevet de technicien supérieur.

Pour en savoir plus : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/lyc-p-haute-moselotte/index.php>

Lycée des Métiers des Arts de l'Habitat et de l'Ameublement Pierre et Marie Curie - NEUFCHATEAU

La section d'enseignement professionnel propose un enseignement en relation avec l'entreprise et ses métiers, afin de faire acquérir des compétences et des connaissances générales et professionnelles, dans les secteurs de l'ameublement bois décoration ainsi que de la maintenance des équipements industriels et à différents niveaux de formation, du CAP au DMA. Pour en savoir plus : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/lyc-pm-curie-neufchateau/>



CFA Papetier - GERARDMER



Le CFA des métiers de la papeterie dispense des formations en alternance dans les entreprises à différents niveaux du Bac Pro au BTS. Sont formés au CFA Papetier, les ouvriers et techniciens qui produisent du papier, du carton, et assurent la maintenance des machines de production. Pour en savoir plus : <http://www.cfa-papetier.com/>

Unité de Formation d'Apprentis AFPIA EST-NORD - LIFFOL LE GRAND

Cette UFA est rattachée au CFA régional de l'AGEFA PME. Elle forme apprentis et salariés aux métiers de l'ameublement, de l'agencement et de la décoration du CAP à la licence professionnelle.

L'AFPIA propose des formations en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, aux métiers de l'ébénisterie, de la menuiserie d'agencement, de la tapisserie garnissage ou décor et de la finition. Il offre également aux salariés d'entreprise toute une gamme de formations en continu.

Pour en savoir plus : <http://www.afpia-estnord.fr/>



Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole - MIRECOURT



Ce lycée agricole propose un ensemble de formations dans le secteur de la forêt et de l'aménagement : le bûcheronnage, la sylviculture, la conduite de machines forestières, la mobilisation du bois.

Ces formations, du Bac Pro au BTS, peuvent se faire en formation initiale sous statut scolaire ou par apprentissage, et en formation continue pour les adultes.

Pour en savoir plus : <http://www.eplea.vosges.educagri.fr/>

IUT Épinal-Hubert Curien - EPINAL



Cette composante de l'Université de Lorraine propose des formations supérieures ; 6 DUT et 3 Licences professionnelles dont une vise plus particulièrement l'éco-conception.

Pour en savoir plus : <http://iut-epinal.univ-lorraine.fr/index.htm>

CFA BTP Vosges - ARCHES

L'unité de formation par apprentissage du BTB Vosges fait partie du CFA BTP CFA Lorraine. Elle propose des formations aux métiers du bois : CAP Charpentier bois, CAP Constructeur bois, CAP menuisier fabricant, CAP menuisier installateur et le BM menuiserie.

Pour en savoir plus : <http://btpcfavosges.fr/fr/metiers-du-bois/>



Un partenaire privé : le GIPEBLOR

Représentant interprofessionnel de la filière bois lorraine, Gipeblor est une association de loi 1901 créée en 1971 à l'initiative des professionnels de la filière bois lorraine. C'est l'interprofession régionale de la forêt et du bois de Lorraine.

Gipeblor rassemble l'ensemble des professionnels du bois : les producteurs forestiers, les entreprises de mobilisation des bois, de transformation jusqu'aux constructeurs de maison bois. Les représentants de la région et de l'État, ainsi que les divers services ou organismes techniques, administratifs, ou financiers intéressés au développement de l'économie forêt-bois en Lorraine.

Gipeblor fédère le réseau des professionnels des quatre départements lorrains et mobilise les compétences des professionnels et des acteurs de la filière pour construire avec eux une économie de la forêt et du bois solide et performante.

Pour en savoir plus : <http://www.gipeblor.com/>.



Une association d'entreprises : le PLAB

Le Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois (PLAB) est une association, créée en novembre 1992, née d'une initiative conjointe des entreprises de la filière ameublement lorraine, des acteurs économiques locaux et des responsables politiques.

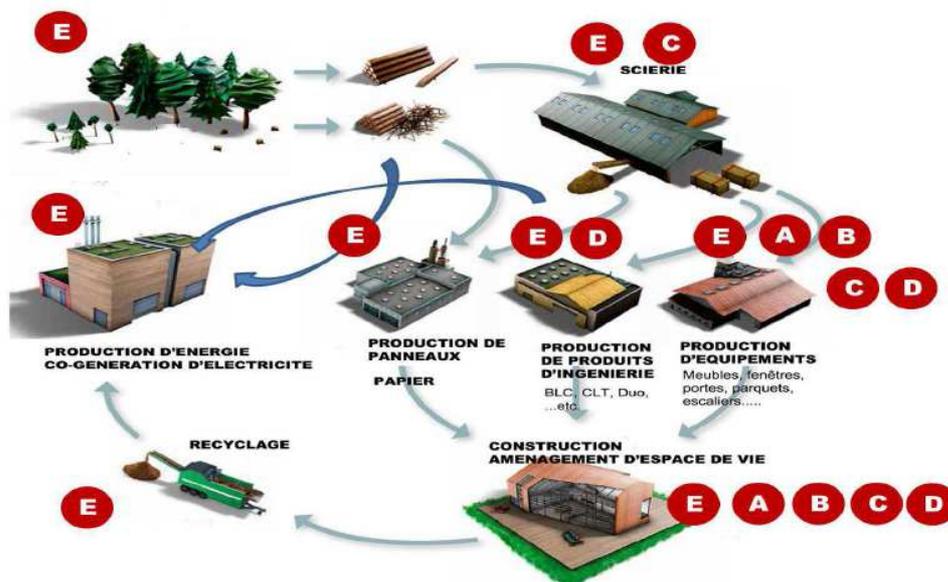


Le PLAB est le principal partenaire économique de la profession en Lorraine et constitue un véritable outil d'accompagnement économique dédié aux professionnels du secteur de l'ameublement.

Pour en savoir plus : <http://www.plab.org/>

La carte des formations

Tous les maillons de la filière trouvent une réponse en formation dans le périmètre proposé du campus (octobre 2014) :



A	Cité scolaire P. et M. Curie, Neufchâteau	C	Lycée des métiers Site Saulxures sur Moselotte	E	ENSTIB Epinal
B	AFPIA Est-Nord, Liffol le Grand	D	Lycée André MALRAUX, Remiremont.		

Tableau synthétique de l'offre de formation (octobre 2014) :

NIVEAU	Diplômes	Etablissements
V	6 CAP	Lycées
IV	4 Bac Pro et 1 BMA	
III	4 BTS et 1 DMA	
II	3 Licences professionnelles	Université de Lorraine, site d'Epinal
I	1 diplôme d'ingénieur, 2 Master, 1 Mastère spécialisé, Doctorat	

Au-delà des formations, une vie de campus

L'objectif du campus c'est également offrir aux élèves, apprentis et étudiants une diversité de services, dont un hébergement de grande qualité et des accès à des activités culturelles et sportives.

Centré sur ÉPINAL, le campus des métiers pourra bénéficier des services de la Maison de l'étudiant. Située au cœur de la ville, la vie étudiante à EPINAL est gérée et animée par l'AGSU (Association de Gestion des Services Universitaires). La Maison de l'étudiant est un guichet unique qui offre tous les services utiles à une meilleure qualité de vie et à une bonne intégration dans la Cité.

Les apprenants des autres sites de formations (Remiremont, Neufchâteau ...) disposent aussi d'une offre en logements, transports et activités culturelles et sportives.

La commission intitulée « Vie du Campus » aura pour mission d'enrichir cette offre.

Le Conseil Régional de Lorraine accompagne les lycéens, les apprentis et les étudiants de l'académie

Le Conseil Régional de Lorraine



Le Conseil Régional accompagne les Lorrains dans leur parcours de vie. Lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi, ou jeunes sortis du système scolaire, le Conseil Régional met tout en œuvre pour former chaque jour les Lorrains vers la réussite et l'emploi.

Compagnon de route des Lorrains, le Conseil Régional agit en responsabilité en faveur des plus de 100 000 lycéens et apprentis, à travers les aides au 1^{er} équipement, les aides à l'hébergement,

à la restauration, au transport ou encore avec la carte Multipass+ qui propose de nombreux avantages aux jeunes lorrains pour étudier dans de bonnes conditions, se déplacer, se loger, se soigner, se divertir, s'émanciper pour mieux s'insérer demain.

En 2015, le Conseil Régional consacre plus de 290 M € à la formation, soit près d'un tiers du budget total de l'institution. Formations des demandeurs d'emplois, actions territoriales d'insertion dans l'emploi pour répondre aux besoins des entreprises, etc. Le Conseil Régional prend en compte les réalités territoriales pour construire avec ses partenaires une carte des formations en cohérence avec les métiers d'avenir. Le fil directeur qui le guide étant toujours le développement économique de notre région et ainsi l'emploi des Lorrains.

Pour en savoir plus : www.lorraine.eu